



Assemblée générale

Distr. limitée
23 octobre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 108 b) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique

**Afrique du Sud, Australie, Chine, Égypte, Ghana, Inde, Indonésie,
Iran (République islamique d'), Jamaïque, Japon, Kenya, Malaisie,
Ouganda, Soudan et Turquie : projet de résolution**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :
Madagascar, Mongolie, République centrafricaine, Sri Lanka et Thaïlande.

